



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Appels

Question écrite n° 5897

Texte de la question

M Dominique Baudis attire l'attention de M le ministre de la défense sur la situation des élèves du lycée professionnel privé de l'industrie aéronautique de Toulouse. Ce lycée professionnel forme des agents de fabrication qualifiés qui, à la fin de leurs stages, sont recrutés par l'Aérospatiale. L'entreprise connaît quelques difficultés car, après un complément de formation, ces jeunes doivent partir accomplir leur service national, ce qui cause des désorganisations dans les effectifs de l'entreprise. La société Aérospatiale dépendant de son ministère, il serait souhaitable de savoir s'il envisagerait, et sous quelles conditions, d'accepter que ces jeunes accomplissent leur service national au sein de l'établissement.

Texte de la réponse

Réponse. - L'élargissement des possibilités d'affectation dans le cadre des formes civiles du service national est actuellement recherché par le Gouvernement pour renforcer l'égalité de tous les jeunes Français devant le service. En effet, chaque année, 30 p 100 d'entre eux sont exemptés du service national, dispenses ou réformes. Une mesure consistant à affecter systématiquement des jeunes gens dans leur propre entreprise irait toutefois à l'encontre du but recherché. Elle instaurerait en effet un système de dispense de fait, au détriment de l'exécution des missions confiées aux appels qui effectuent un service militaire.

Données clés

Auteur : [M. Baudis Dominique](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5897

Rubrique : Service national

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3381